



Dossier d'accompagnement sur un événement

Partie à remplir par le compétiteur

Compétiteur + n° de licence :

Événement, date et lieu :

Si le déplacement est effectué à plusieurs, quels sont les compétiteurs concernés :

Frais	Estimation du budget en €
Inscription	
Déplacement (carburant)	
Déplacement (péage)	
Déplacement autres ...	

Partie réservée au trésorier

Suite à concertation l'avis du comité est : favorable / défavorable

Prise en charge de l'inscription à concurrence de %

Prise en charge du déplacement à concurrence de %

Partie à remplir par le compétiteur dans les 15 jours après la compétition

Note de Frais (en €)	Montant réel	Participation DFC	Justificatif en PJ (réf ou n°)
Inscription			
Déplacement (carburant)			
Déplacement (péage)			
Déplacement autres ...			
TOTAL			

Cadre réservé au trésorier

Dossier complet

Règlement effectué le / / par : chq n° ou virement n°

Règles de base pour les demandes d'accompagnement financier lors sur un événement

- Être licencié FFV ou FFVL avec option compétiteur,
- Rédiger une demande préalable (cf page 1),
- Être domicilié dans la région Nord Pas de Calais.

Championnat de France FFV ou FFVL (mountainboard) : par défaut l'inscription et le déplacement sont systématiquement pris en charge (pas de demande à faire), si le nombre de prétendants est trop important une présélection sera effectuée (via une compétition locale ou les résultats antécédents).

Autres événements :

- Priorité aux événements labélisés FFV ou FFVL.
- Priorité aux compétitions en France métropolitaine.
- Les dossiers concernant des compétitions dans des pays limitrophes restent à l'appréciation du comité.
- Pour les demandes concernant des compétitions internationales, les compétiteurs devront justifier de leur niveau (classement préalable sur d'autres compétitions par exemple).
- Les dossiers formation ou stage seront étudiés en fonction du profil du demandeur.

En contrepartie le compétiteur s'engage à :

- Avoir un comportement sportif exemplaire. Il ne doit pas oublier qu'il véhicule l'image d'un club, d'une ville et d'une région.
- En cas de titre ou de podium, le compétiteur devra porter un vêtement avec le logo du club. Vêtement qui sera préalablement fourni par le club. Si le compétiteur souhaite faire des publications sur les réseaux sociaux, il devra taguer le DFC de la façon suivante : @DunkerqueFlysurfingClub sur facebook – @DFC_Kitesurf sur twitter – @dfc059 sur instagram
- Fournir avec ce dossier tous les justificatifs nécessaires au remboursement ; facture d'inscription, ticket de train, tickets essence, péage, etc. Si des justificatifs sont manquants, le remboursement ne pourra pas se faire.